

Le Val de Loire, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, s'est doté d'un Plan de gestion pour que soient pris en compte les patrimoines et paysages exceptionnels du site dans les projets de développement de nos territoires.

Suite à une large consultation des collectivités et associations du site, le plan de gestion a été approuvé par le Préfet de la région Centre, le 15 novembre 2012 après que les 197 collectivités concernées aient délibéré favorablement à une très large majorité.

Aux Rendez-vous du Val de Loire organisés à Tours l'an dernier, un atelier était dédié à la mise en œuvre du Plan de gestion et en septembre de cette année 2013, la conférence territoriale, organe de suivi du site Unesco aura débattu de l'avenir.

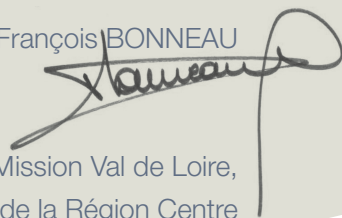
Dans ce prolongement, la Mission Val de Loire vous invite, collectivités, associations et professionnels de l'aménagement du territoire, du patrimoine, des paysages, à partager vos attentes et vos expériences sur cette première année de mise en œuvre du plan de gestion.

Une rencontre est organisée, dans chaque département, pour s'informer, échanger et proposer des actions. Deux thèmes majeurs seront abordés, plus précisément :

- Comment faire projet en Val de Loire ?
- Comment partager nos expériences de réappropriation des rives de Loire ?

Nous comptons sur votre mobilisation pour construire, ensemble, des projets pour l'avenir de vos territoires patrimoniaux.

François BONNEAU



Président de la Mission Val de Loire,
Président de la Région Centre

Crédit photos : © Laurent MASSILLON (Mission Val de Loire).

mission val de loire patrimoine mondial
81, rue Colbert • BP4322 • 37043 TOURS Cedex 1
Tél. +33(0)2 47 66 94 49 • Fax +33(0)2 47 66 02 18
smi@mission-valde Loire.fr
www.valde Loire.org

Invitation

1^{res} Rencontres des collectivités locales

jeudi 14 novembre 2013
SAINT-MATHURIN-SUR-LOIRE



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Val de Loire entre
Sully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000



1^{res} Rencontres des **collectivités locales**

Jeudi 14 novembre 2013

Salle des fêtes de Saint-Mathurin-sur-Loire

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **OUVERTURE**

Mot d'accueil de Jean-Charles PRONO, Maire de Saint-Mathurin-sur-Loire.

Du plan de gestion au programme d'actions

1 an après l'approbation du plan de gestion

- Conclusions de la conférence territoriale
- Les actions de l'État et de la Mission Val de Loire
- Présentation des ateliers de l'après-midi

Interventions des services de l'État et de la Mission Val de Loire

10h00 **DISCUSSIONS**

Les participants seront invités à échanger autour des deux questions suivantes :

Comment vous êtes-vous approprié le Plan de gestion ?

Que pensez-vous du programme d'actions ?

Vos questions, réactions, souhaits, attentes...

11h15 **VISITE**

Saint-Mathurin-sur-Loire et l'inscription Unesco

Repenser le lien à Loire à partir d'un projet de requalification des espaces publics en centre-ville et du futur centre d'interprétation de la Maison de Loire en Anjou.

12h45 **Cocktail déjeunatoire**

Inscrivez-vous en ligne sur
www.valdeloire.org/rencontrescollectivites
ou renvoyez le bulletin d'inscription joint
avant le jeudi 7 novembre 2013

14h00 **ATELIERS**

Les participants, répartis en deux groupes, suivent successivement les deux ateliers.

Faire projet en Val de Loire

Comment prendre en compte l'inscription Unesco dans les projets des collectivités ?
L'exemple de Langeais :
la révision du PLU et
la restructuration des espaces situés autour de la gare.

Animé par le réseau des agences d'urbanisme d'Angers, Tours et Orléans

Vers un centre de ressources

Comment informer et faire bénéficier les porteurs de projets de la connaissance et de l'actualité des projets de réhabilitation, d'aménagement, d'entretien des rives de Loire.

Animé par la Mission Val de Loire

15h15 **Vers un centre de ressources**

Faire projet en Val de Loire

16h30 **RESTITUTION**

Premiers enseignements issus des échanges de la journée.

Intervention d'un(e) élu(e) du Conseil régional des pays de la Loire

17h00 **Fin**